

INVITATION PRESSE

Toulouse, le 10/01/2022

Territoires Educatifs Ruraux dans les Hautes-Pyrénées : le recteur signe les deux premières conventions de l'académie de Toulouse

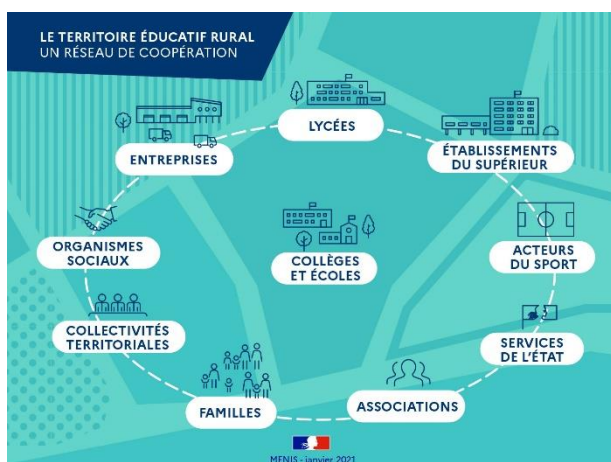
Rodrigue Furcy, préfet des Hautes-Pyrénées et Mostafa Fourar, recteur de l'académie de Toulouse, signeront avec les élus des Hautes-Pyrénées les deux conventions des nouveaux Territoires Educatifs Ruraux

Mardi 11 janvier 2022 à 14h

A la préfecture des Hautes-Pyrénées
Place du Général de Gaulle, 65000 Tarbes28

Les Territoires Educatifs Ruraux constituent un réseau de coopération autour de l'École comme point d'ancrage territorial, au service d'un projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles, et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même.

Le programme Territoires Educatifs Ruraux vise à **renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes**, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Il s'agit de trouver pour chacun des solutions appuyées sur une stratégie adaptée aux territoires, accompagnée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.



Chaque Territoire éducatif rural repose sur un **réseau constitué d'au moins un collège et de ses écoles de rattachement.**

Le périmètre géographique des Territoires éducatifs ruraux est envisagé à **l'échelle d'un bassin de vie** et peut rayonner au-delà des collectivités d'implantation des écoles, collèges et éventuels lycéens identifiés par les recteurs.

Contact presse

Directrice de la communication :
Marianne Bouzigues
com@ac-toulouse.fr
Tél : 05 36 25 77 22